

# Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : auxi.bureau@cerpe.info – Site internet : <http://www.cerpe.info>

## Sélection de droit commun (tests d'admissibilité à l'oral de sélection)

### CONDITIONS D'ACCÈS EN FORMATION ET CONSTITUTION DU DOSSIER CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION- RENTRÉE JANVIER 2019

#### Conditions générales :

- 1- Avoir 17 ans au moment de l'entrée en formation
- 2- Signature d'un contrat de professionnalisation pour les avec un employeur du secteur privé (Association, crèche d'entreprise, parentale...)
- 3- Durée de la formation : 18 mois
- 4- **ATTENTION** : L'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture nécessite d'être à jour dans les vaccins obligatoires (diphtérie, tétanos, poliomyélite) et aussi d'avoir les vaccins suivants : vaccin contre l'hépatite B et BCG pour l'entrée en formation.

**Toute contre-indication à ces vaccins interdit l'accès aux stages et ensuite à l'exercice professionnel.**

#### Liste des documents à fournir obligatoirement lors du dépôt du dossier de sélection :

- Photocopie d'un document d'identité (CNI, Titre de Séjour, Passeport),
- Curriculum vitae à jour,
- 2 enveloppes format **DL** (11 x 22 cm) affranchies **tarif lettre prioritaire pour 20g avec votre nom et adresse**,
- 1 enveloppe format **C5** (23.9 x 16 cm) affranchie **tarif lettre prioritaire pour 60g avec votre nom et adresse**,
- Photocopie du diplôme demandé (**1**) pour la dispense de l'épreuve de culture générale,
- Fiche d'inscription ci-jointe avec photo collée,
- **2 chèques de 55 € à l'ordre du CERPE (bien noter votre nom et prénom derrière le chèque)** ou en espèces (merci de faire l'appoint), en règlement des frais de dossier, frais de tests et d'écrit ainsi que les frais d'oral

(1) Voir en page 2

**Les dossiers complets (Les dossiers incomplets ne pourront pas être enregistrés) sont à déposer ou à retourner par courrier simple ou courrier suivi (Pas de recommandé A.R.) afin d'être réceptionnés par le CERPE avant le :**

**17 aout 2018**

**(Les dossiers reçus après cette date ne seront pas enregistrés, cachet de la poste ne faisant pas foi)**

**Au CERPE : 98, avenue de la république - 93300 Aubervilliers**

**Date des épreuves écrites : mardi 18 septembre 2018 (une convocation vous sera envoyée)**

**Date de l'épreuve orale : samedi 13 octobre 2018 (une convocation vous sera envoyée)**

#### **Coût de la sélection :**

**2 chèques distincts de 55 € à joindre à votre de dossier d'inscription à l'ordre du CERPE**

- Frais de dossier : **55 euros**  
Test et/ ou d'écrit de culture générale
- Frais de l'oral : **55 euros**

**Si vous n'êtes pas admissible à l'oral de sélection : 1 chèque de 55 € vous sera renvoyé avec vos résultats**

# Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : [auxi.bureau@cerpe.info](mailto:auxi.bureau@cerpe.info) – Site internet : <http://www.cerpe.info>

## RENSEIGNEMENTS sur la SÉLECTION de droit commun

### **La sélection :**

Les épreuves de sélection comprennent deux épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

- **Les épreuves écrites d'admissibilité**

**Pour toutes les candidates : pas de dispense pour le test psychotechnique.**

- **Un test** ayant pour objet d'évaluer les aptitudes suivantes : attention, raisonnement logique et organisation d'une durée de 1 h 30.
- **Une épreuve de culture générale** en lien avec le domaine sanitaire et social, comprenant deux parties (commentaire de texte et série de 10 questions à réponses courtes portant sur la biologie et les mathématiques) d'une durée de deux heures.

### **(1) Sont dispensés de l'épreuve écrite de culture générale, les candidats titulaires :**

- D'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV.
- D'un titre ou diplôme du secteur sanitaire et social homologué au minimum au niveau V.
- Les candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
- Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'état d'infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.

### **L'épreuve orale d'admission**

Consiste en un entretien de 20 minutes avec deux membres du jury, précédé de 10 minutes de préparation :

- Présentation et réponse à des questions autour d'un thème relevant du domaine sanitaire et social.
- Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'auxiliaire de puériculture.

# Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : [auxi.bureau@cerpe.info](mailto:auxi.bureau@cerpe.info) – Site internet : <http://www.cerpe.info>

## CALENDRIER DE SELECTION

### FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

RENTREE JANVIER 2019

## APPRENTISSAGE- CONTRAT PRO.

- Dépôt des dossiers d'inscription : jusqu'au vendredi 17 aout 2018 (les dossiers reçus après cette date ne seront pas enregistrés, cachet de la poste ne faisant pas foi)
- Epreuve de Culture Générale et Test : le mardi 18 septembre 2018  
Au CERPE situé : 52 rue Charles Tillon 93300 AUBERVILLIERS

Entrée des candidats : 13 heures

### Tests psychotechniques :

Consignes : 13 h 30

Epreuve : 1h30 de 13 h 40 à 15 h 10

Pause de 30 minutes

### Culture Générale :

Epreuve : 2 heures de 15 h 40 à 17 h 40

- **Jury d'admissibilité : vendredi 21 septembre 2018**
- **Résultats par courrier et convocation aux oraux de sélection : lundi 24 septembre 2018**
- Oraux de sélection : samedi 13 octobre 2018
- **Jury Final : lundi 15 octobre 2018**
- **Affichage des résultats : vendredi 19 octobre 2018 à 15 h au CERPE 98 ave de la république et au 52 rue Charles Tillon 93300 Aubervilliers**

Résultats par courrier à partir du **lundi 22 octobre 2018**

**Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone**

Rentrée CERPE cursus « Apprentissage » : **mercredi 2 Janvier 2019 à 10 h**

Rentrée CERPE cursus « Contrat de professionnalisation » : **mercredi 2 Janvier 2019 à 10 h**

Rentrée EMPLOYEUR : **à définir avec votre employeur**

# Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : [auxi.bureau@cerpe.info](mailto:auxi.bureau@cerpe.info) – Site internet : <http://www.cerpe.info>

## DOSSIER de SÉLECTION de droit commun- RENTRÉE JANVIER 2019- AUX 3

### Réservé au CERPE

Financement :

Dossier n° : .....

**Contrat de Professionnalisation**

Dossier déposé au centre le : .....

Nombre de présentation dans notre centre y compris celle-ci : [ ]

NOM d'usage : \_\_\_\_\_

NOM de jeune fille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postale : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Photo  
Obligatoire

Nom de l'Employeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal et ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_ tel : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Dernier diplôme obtenu :

Intitulé : \_\_\_\_\_ Année d'obtention : \_\_\_\_\_

# Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : [auxi.bureau@cerpe.info](mailto:auxi.bureau@cerpe.info) – Site internet : <http://www.cerpe.info>

## AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

### CONTENU DE LA FORMATION

#### Formation théorique (au CERPE)

**595 h**

- L'accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie
- Les soins à l'enfant
- Ergonomie
- Relation - Communication
- Hygiène des locaux
- Transmission des informations
- Organisation

#### Formation pratique (en entreprise)

**840 h**

---

**1 435 h**

# Centre d'Études et de Recherches pour la Petite Enfance

Département Auxiliaire de Puériculture

98 Avenue de la République - 93300 Aubervilliers

Tél. : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Email : auxi.bureau@cerpe.info – Site internet : <http://www.cerpe.info>

## DEVIS DE FORMATION 2019

18 mois : de janvier 2019 à juillet 2020

Intitulé de la formation : Auxiliaire de Puériculture  
(DEAP)

Lieu de la formation : 98 Avenue de la République  
93300 AUBERVILLIERS

Durée de la formation 1435 heures dont :

### 595 heures théoriques en centre

\* formation théorique (595 h)

- L'accompagnement d'un enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne
- L'état clinique d'une personne à tout âge de la vie
- Les soins à l'enfant
- Ergonomie
- Relation - Communication
- Hygiène des locaux
- Transmission des informations
- Organisation

### 840 heures en stage pratique en entreprise dont :

- 420 heures de stage pratique en entreprise hors employeur
- 420 heures de stage pratique en entreprise chez employeur

Horaire de la formation : 8 h 30 – 17 h 30

**Coût pédagogique total :** 6203,00 € (non soumis à Tva)  
**Coût de sélection** 110 € (55 € écrit – 55 € oral)